

Document D'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

MW Patrimoine un compartiment de MW ASSET MANAGEMENT

CI-P EUR ISIN : LU1260576019

Initiateur du PRIIP : MW GESTION SA LEI : 969500YOP7RHY6ORCN76.

Site internet : www.mwgestion.com Téléphone : 01.42.86.54.45 pour plus d'informations.

MW GESTION SA est autorisée en France et régulée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

MW ASSET MANAGEMENT est autorisée au Luxembourg et régulée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 01.01.2023

Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Ce Produit est un fonds d'investissement de droit luxembourgeois, Société d'Investissement à Capital Variable - SICAV - conformément à la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010.

Durée et modalités

Ce Produit s'adresse aux investisseurs souhaitant investir pour une durée de 3 ans minimum.

Objectifs

L'objectif du Produit est de réaliser une appréciation du capital à moyen long terme. Son indice de référence est l'Euro Short Term Rate +100 points de base (ESTRON+100bp). Pour atteindre cet objectif le Produit investit son actif en actions, en instruments du marché monétaire, en EMTN, en obligations et en obligations convertibles d'émetteurs privés ou publics sans critère de notation.

Le Produit est géré de façon active en référence à son indice de référence l'Euro Short Term Rate + 100 points de base et n'implique aucune contrainte au niveau de la composition du portefeuille qui est laissée à la discrétion du gestionnaire.

Dans le cas des titres obligataires, la meilleure des 3 notations parmi les 3 agences (S&P, Moody's, Fitch) et l'analyse interne de la société de gestion sera toujours celle retenue. Un titre obligataire sera ainsi considéré dans la catégorie Investment Grade, dès lors qu'il est noté au moins BBB- ou équivalent par l'une de ces 3 agences. Il sera considéré comme High Yield dès lors qu'il sera noté au mieux BB+ ou équivalent.

Les titres obligataires sans notation externe seront pris en compte par l'analyse interne de la société de gestion.

Le Produit pourra investir jusqu'à 15% de ses actifs en titres obligataires notés High Yield y compris jusqu'à 5% d'investissement en « distressed securities » ou « defaulted securities » et en subir les risques spécifiques tel que décrit dans la partie générale du présent prospectus. Par ailleurs, certains titres acquis par le Produit peuvent devenir des titres de type « distressed securities » ou « defaulted securities ». La société de gestion pourra décider de vendre ou de conserver ces titres en portefeuille en s'assurant que l'exposition maximale à ces titres soit à tout moment de 5%.

Le Produit pourra investir jusqu'à 10% en titres obligataires non notés par ces agences de notation citées ci-dessus. Le Produit pourra aussi investir jusqu'à 20% de son actif en obligations convertibles et titres de créances assimilés.

L'allocation cible en actions pourra aller jusqu'à 50% de l'actif net du Produit selon les anticipations du gérant. Les actions sont cotées sur des marchés réglementés de toutes tailles de capitalisation et de tous secteurs économiques, de l'Union Européenne, l'OCDE, les Etats-Unis, le Canada, et l'Asie.

Le Produit pourra investir jusqu'à 10% de son actif dans des OPCVM et des ETF, conformes à l'article 41 1 e) de la Loi de 2010, dans les limites des restrictions d'investissements telles que décrites dans le prospectus.

Le Produit limitera son exposition au risque de change à 10% maximum de l'actif net. La couverture est effectuée par des opérations de change à terme ou par le biais d'options/futures.

Le Produit pourra investir jusqu'à 15% en titres obligataires de type Contingent Convertible ou « Cocos » et subir les risques spécifiques liés aux Cocos tel que décrit dans la partie générale du prospectus.

Le Produit n'investira pas dans des produits tels que des ABS et MBS.

Le Produit ne prévoit pas de recourir au prêt/emprunt d'actions ou de titres donnant accès au capital de sociétés.

Dans les limites des restrictions d'investissement telles que décrites dans le prospectus et dans un but de couverture et de bonne gestion du portefeuille, le Produit peut faire usage des techniques et instruments dérivés.

Le Produit pourra investir dans des instruments dérivés (future, options, swaps, changes à terme) dans un but de couverture et/ou d'augmentation de son exposition actions. Le recours aux dérivés pourra servir pour couvrir le risque de change.

Le Produit est classé "article 6" au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le Produit capitalise ses revenus.

Investisseurs de détail visés

Le Produit s'adresse à tous souscripteurs capables de supporter une perte en capital et qui recherchent une valorisation de leur épargne à court et moyen terme, tout en acceptant un risque de variation de la valeur liquidative sur la durée de placement recommandée.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

De plus amples informations au sujet de ce Produit, le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions ainsi que des renseignements sur les autres classes d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles auprès du distributeur MW GESTION SA, 7 rue Royale, 75008 Paris, sur son site internet <https://mwgestion.com/>.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

La catégorie de risque 3 reflète un potentiel de gain et/ou de perte limité de la valeur du portefeuille. Cela s'explique par des investissements dans les marchés obligataires et monétaires internationaux.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de concentration : Dans la mesure où le Produit concentre ces investissements dans un pays, un marché, une industrie ou une classe d'actif, il pourrait subir une perte en capital suite à des événements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, cette industrie ou cette classe d'actif.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Produit peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacents, même faible, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Produit à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Produit.

Impact des techniques de couverture : L'utilisation de dérivés à des fins de couverture dans un marché haussier pourrait réduire le potentiel de gain.

Risque de crédit & de taux d'intérêt liés aux investissements dans des Obligations : Le Produit, investissant en obligations, titres du marché monétaires ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel événement dépend de la qualité de l'émetteur. Une hausse des taux d'intérêts peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Produit. Le prix et le rendement d'une obligation variant en sens inverses, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Produit en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

Il convient de se référer à la note détaillée du Produit pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le Produit.

Scenarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le Produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Investissement 10 000 €

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée) |
|------------------------|--|---------------------------|--|
| Scénario de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | € 8 680 | € 6 790 |
| | Rendement annuel moyen | -13,2 % | -12,1 % |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | € 8 710 | € 6 790 |
| | Rendement annuel moyen | -12,9 % | -12,1 % |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | € 10 210 | € 10 820 |
| | Rendement annuel moyen | 2,1 % | 2,7 % |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | € 11 330 | € 11 800 |
| | Rendement annuel moyen | 13,3 % | 5,7 % |

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €.

Que se passe-t-il si l'initiateur du PRIIP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposés au risque que l'initiateur du PRIIP ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations dans le respect du produit c'est-à-dire en cas d'insolvabilité. En cas de crise de l'initiateur du PRIIP - en dehors de toute insolvabilité - l'autorité a des pouvoirs d'intervention étendus. Notamment, la valeur nominale peut être diminuée, un terme peut être mis au produit ou les droits de l'investisseurs peuvent être suspendus. Une perte totale de votre capital investi est possible. Le produit est un titre de créance et ce type de produit n'est couvert par aucun plan de protection de dépôt.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au Produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

| Investissement 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée) |
|--|---------------------------|--|
| Coûts totaux | € 480 | € 1 300 |
| Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an | 4,8 % | 4,0 % |

Composition des coûts

Investissement 10 000 € et coût annuel si vous sortez après 1 an.

| | | | | |
|--|---|---|--------|-------|
| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | Coûts d'entrée | L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez. | 1,50 % | € 150 |
| | Coûts de sortie | L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. | néant | € 0 |
| | Frais de conversion | Si applicable. Veuillez-vous référer à la section conversion du prospectus pour plus d'informations. | néant | € 0 |
| Coûts récurrents (prélevés chaque année) | Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | L'incidence des coûts que vous payez chaque année pour la gestion du Produit et ses investissements. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 2,19 % | € 219 |
| | Coûts de transaction | L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 0,86 % | € 86 |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement) | 10% de la surperformance du Produit par rapport à son indicateur de référence. | 0,29 % | € 29 |

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 3 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à long terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 3 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées au plus tard le Jour d'évaluation (ou le premier jour bancaire ouvré précédant ce jour si le jour déterminé n'est pas ouvré à Luxembourg) à 15 heures (heure de Luxembourg).

Comment puis-je formuler une réclamation ?

MW GESTION, conformément à la réglementation en vigueur, a établi une procédure de traitement des réclamations éventuelles qui pourraient être adressées par ses clients. Etant préalablement précisé que « l'on entend par réclamation une déclaration actant du mécontentement du client envers le professionnel. Une demande d'information, d'avis, de clarification, de service ou de prestation n'est pas une réclamation ».

Soucieuse de la qualité des services fournis, MW GESTION s'engage à accuser-réception de la sollicitation dans les 10 jours ouvrables et à apporter une réponse claire et compréhensive dans un délai ne pouvant dépasser 2 mois.

Pour cela, vous pouvez vous adresser à votre interlocuteur habituel ou au Directeur Administratif et Financier (MW GESTION - 7, rue Royale 75008 Paris - téléphone : 01.42.86.54.54). Ou en cas de désaccord persistant, le client pourra prendre contact avec le médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02. Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur www.amf-france.org rubrique « Médiateur ». <https://mwgestion.com>

Autres informations pertinentes

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 6 dernières années via le site internet <https://mwgestion.com/>.

La politique de rémunération de la Société de Gestion peut être consultée sur le site <https://mwgestion.com> et est disponible gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Elle décrit la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, les responsabilités quant à l'attribution de ladite rémunération et desdits avantages ainsi que la composition du Comité qui supervise et contrôle la Politique de rémunération. Ce document d'informations clés est mis à jour annuellement.